

REUNION DU 06 DECEMBRE 2019

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 06 Décembre 2019
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

Présents : M. HENRY Pierre, Maire, Mmes : AZAMBOURG Patricia, LABBÉ Marie-Laure, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, MM : BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE DREUZY Philippe, MÉNAGER Jean-Philippe, PERRUICHE Jean-Marc

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : GARRIDO Francis à Mme MARTIN Muriel, LAMBERT Laurent à M. MÉNAGER Jean-Philippe

Absent(s) : Mmes : BERRUÉ Laure, REÇULÉ Catherine

La séance débute avec l'approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 Novembre 2019.

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

Demande de subvention au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) 2020 pour aider au financement du Citystade (réf : 2019-32)

- **APPROUVE à l'unanimité** le projet d'aide au financement du Citystade de Sennely.
- **APPROUVE à l'unanimité** le plan de financement et **DECIDE à l'unanimité** d'inscrire au budget 2020 les crédits nécessaires.
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Région Centre Val de Loire dans le cadre du CRST - équipements sportifs et de loisirs - pour aider au financement des travaux du Citystade de Sennely.

Demande de subvention au titre du Volet 3 du dispositif d'aide aux communes du Département pour aider au financement du Citystade réf : 2019-33

- **APPROUVE à 11 voix Pour et 1 Abstention** le projet d'aide au financement du Citystade de Sennely.
- **APPROUVE à 11 voix Pour et 1 Abstention** le plan de financement et **DECIDE à 11 voix Pour et 1 - Abstention** d'inscrire au budget 2020 les crédits nécessaires.
- **AUTORISE à 11 voix Pour et 1 Abstention** Monsieur le Maire à solliciter le Département pour aider au financement du Citystade.

Demande de subvention au fonds de concours de la CCPS pour les VRD du futur Centre de Première intervention (CPI) (réf : 2019-34)

- **APPROUVE à l'unanimité** le plan de financement et **DECIDE à l'unanimité** d'inscrire au budget 2020 les crédits nécessaires.
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2019 pour l'aide au financement des travaux de voiries pour le CPI de Sennely.

Demande de subvention au fonds de concours de la CCPS pour le busage de la Rue de la Forêt (réf : 2019-35)

- **APPROUVE à l'unanimité** le plan de financement.
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2019 pour l'aide au financement des travaux de busage eaux pluviales de la Rue de la Forêt à Sennely.

Autorisation de dépenses d'investissements avant le vote du Budget Primitif 2020 de la Commune (réf : 2019-36)

- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses expressément citées dans le tableau ci-dessous.

Chapitre	Libellé	Montant TTC
21	Immobilisations corporelles	19 000 €
23	Immobilisations en cours	12 000 €

- **PRECISE** que les dépenses engagées dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2019 de la Commune, devront être reprises lors du vote du budget primitif 2020 de la Commune.

Autorisation de dépenses d'investissements avant le vote du Budget Primitif 2020 de l'Eau (réf : 2019-37)

- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses expressément citées dans le tableau ci-dessous.

Chapitre	Libellé	Montant TTC
21	Immobilisations corporelles	13 000 €
23	Immobilisations en cours	35 000 €

- **PRECISE** que les dépenses engagées dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2019 de l'Eau, devront être reprises lors du vote du budget primitif 2020 de l'Eau.

Autorisation de dépenses d'investissements avant le vote du Budget Primitif 2020 de l'Assainissement (réf : 2019-38)

- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses expressément citées dans le tableau ci-dessous.

Chapitre	Libellé	Montant TTC
21	Immobilisations corporelles	2 000 €
23	Immobilisations en cours	7 500 €

- **PRECISE** que les dépenses engagées dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2019 de l'Assainissement, devront être reprises lors du vote du budget primitif 2020 de l'Assainissement.

Avis sur le projet de SCOT arrêté le 15 octobre 2019 en Conseil Communautaire (réf : 2019-39)

- **EMET à 7 voix Pour et 5 Abstentions** un avis favorable au projet de SCOT arrêté par la Communauté de Communes des Portes de Sologne.